

## De la morale avant toute chose

Julia Chamard-Bergeron

Number 76, Spring 2019

L'art doit-il être moral ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91212ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (print)

2369-2359 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chamard-Bergeron, J. (2019). De la morale avant toute chose. *L'Inconvénient*, (76), 21–25.

# De la morale avant toute chose

ESSAI **Julia Chamard-Bergeron**

Cette morale-là irait jusqu'à dire : DÉSORMAIS ON NE FERA QUE DES LIVRES CONSOLANTS ET SERVANT À DÉMONTRER QUE L'HOMME EST NÉ BON, ET QUE TOUS LES HOMMES SONT HEUREUX. – Abominable hypocrisie !  
Ch. Baudelaire

La vie étant ce qui advient, c'est-à-dire aventure, nous envisageons l'à-venir avec une inquiétude qu'ont peine à dissiper les religions qui prêchent la résignation, les philosophies qui enseignent la tranquillité de l'âme ou les politiques qui garantissent la sécurité. Cette inquiétude concernant les normes et les valeurs est l'objet privilégié de la littérature.  
T. Pavel

Il y a de cela quelques années déjà, alors que je rédigeais une thèse en littérature française, mon directeur me sermonnait à sa manière paradoxale. Il me demandait de ne pas trop employer le mot un peu gênant, presque petit-bourgeois, de *morale*. C'était pour lui une question de prudence. Par prudence, donc, il fallait éviter d'utiliser à outrance un terme qui risquait de faire lever les yeux au ciel à mes lecteurs. Ils seraient rebutés s'ils avaient l'impression que je tentais de leur passer en douce un discours édifiant sous couvert

de recherche universitaire. Il me fallait à tout prix éviter de verser dans la « morale » ; « *das Moralin* », comme le disait Nietzsche à propos du discours lénifiant d'une morale chrétienne dominante, et qu'on peut de nos jours élargir à toute forme de bien-pensance. La « morale » : ce sirop au goût douceâtre que les enfants tolèrent parce qu'il est suffisamment sucré, mais que n'importe quel adulte le moins mature préfère recracher plutôt qu'ingurgiter, surtout si on le lui administre de force.

Je ne sais pas s'il me ferait le même conseil aujourd'hui, ou à tout le moins je ne sais pas s'il aurait raison de le faire. Je ne vois pas comment, alors que l'université va de *safe spaces* en *trigger warnings* et que l'opinion publique, non contente de juger les comportements, sonde les reins et les cœurs pour leur demander toujours plus de droiture, je pourrais dissuader qui que ce soit de me lire en me réclamant de la morale – à moins, bien sûr, de définir cette morale autrement que par les notions bien pesées d'ouverture à l'Autre et à sa différence, modulées d'accents de compassion pour les personnes ou les communautés marginalisées et souffrantes. « De la morale avant toute chose », voilà qui ferait bien comme mot d'ordre pour un Parnasse nouveau genre.

Notez bien qu'à l'époque j'ai tout de même fait à ma tête, et j'ai sous-titré ma thèse en employant l'expression commode et vague de *psychologie morale*. Il faut dire que je n'avais jamais eu l'intention de parler de morale en termes strictement normatifs, comme d'un discours ou d'une série de règles visant à régler le comportement. Je me disais que mon lecteur saurait faire la part des choses. Il y a *moral*, adjectif, et *morale*, substantif. D'abord, il y a ce qui est relatif aux mœurs, c'est-à-dire au comportement humain, objet d'étude inépuisable de la littérature et de la philosophie. Ensuite, il y a ce qui correspond à ce qu'une société donnée approuve comme étant de *bonnes mœurs*. Le premier terme ne s'embarrasse pas d'une définition arrêtée du Bien et du Mal, ou si peu ; tandis que le second ne vit que par elle. Or c'était le premier qui m'intéressait.

Je dois avouer aujourd'hui que je ne suis plus si sûre qu'une telle distinction tienne la route. Et mon directeur le savait bien, lui qui avait réfléchi à la littérature dans les termes qui lui conviennent le mieux, soit ceux qui ont trait aux normes et aux biens qui régissent ou orientent les conduites humaines, que nous reconnaissons avec émotion dans les œuvres et qui nous permettent de rapporter intuitivement celles-ci à des modèles conviant l'idée de perfection. La distinction entre une description neutre du comportement et l'ensemble de critères par lesquels le monde en juge est instable, la frontière entre eux sans cesse franchie, pour la bonne raison que nous sommes constamment en train d'évaluer les conduites humaines – celles de nos proches, celles d'inconnus que la rumeur publique nous donne l'impression de connaître

ou celles de personnages de fiction. L'être humain est l'animal qui juge son semblable, à tort comme à raison. Le sociologue qui tente d'expliquer un comportement violent par la marginalisation sociale de l'agent ; le criminologue qui s'intéresse à l'histoire familiale du criminel ; le lanceur d'alerte qui craint une recrudescence de la criminalité en l'inférant un peu rapidement à partir d'un cas singulier ; le juge qui doit décider si un crime a bel et bien eu lieu et prononcer la sanction imposée : ne sont-ils pas tous doublés, si différentes soient leurs attitudes en raison de leurs fonctions professionnelles, d'un citoyen qui déplore le geste posé tout en lui cherchant des causes plausibles ? Nous jugeons une action bonne ou mauvaise, nous associons – parfois imprudemment – le geste à la personne qui l'a posé, en supposant que celle-ci en a pleinement été l'agent, et donc nous jugeons une personne, en bien ou en mal.

Cela semble paradoxal si l'on considère que l'un des impératifs (moraux) de notre temps est précisément de ne *pas* juger, par crainte de manquer d'ouverture à la différence ; par crainte de manquer l'Autre quand il ose enfin pointer le bout de son nez. Fort heureusement, la liste des conduites répréhensibles dans nos sociétés occidentales a une extension somme toute limitée. En conséquence, il va de soi qu'on peut juger mauvais un nombre réduit de comportements et de personnes (tout en tâchant de les excuser par quelque circonstance atténuante, si cela semble approprié) et ne pas juger tous les autres ; ou alors, les juger *positivement*, ce qui est également permis, voire de bon ton. Il serait ainsi approprié de s'inquiéter si la liste des comportements condamnables s'allongeait de manière déraisonnable.

•

Pour en venir à ce qui constitue ici mon principal objet, c'est-à-dire le lien qui unit la littérature à la morale, je poserai une thèse forte et je laisserai aux autres les positions modérées : la question d'un devoir de morale de l'art n'est pas pertinente, dans la mesure où tout art est moral. Non pas parce que l'œuvre d'art transmettrait nécessairement les préceptes d'une morale en particulier – morale chrétienne de la charité, morale kantienne de la dignité, etc. –, mais parce que, dès que cette œuvre d'art prétend représenter l'expérience humaine, dès que, pour ce faire, elle emprunte les mots de la tribu,

elle se trouve dans le vaste *domaine moral*. L'œuvre d'art tente toujours plus ou moins – tant bien que mal – de mettre de l'ordre dans la confusion de la réalité humaine ; soit qu'elle recoure aux notions assez peu ambiguës de Bien et de Mal, soit qu'elle suggère le peu d'efficacité de ces notions quand vient le temps de réfléchir à l'expérience individuelle. C'est parce que tout n'est pas simple, parce qu'il y a à peu près toujours quelque chose de pourri au Royaume de Danemark et que nous savons rarement comment il convient d'agir pour freiner la corruption (d'autant plus qu'il nous arrive de la reconnaître, cette pourriture, sous quelque repli de notre cœur), que nous avons parfois l'impression, devant une peinture pleine de bruit et de fureur, de nous trouver devant une œuvre immorale.

On me pardonnera, je l'espère, d'illustrer cette thèse en recourant au cas d'école que constitue à ce propos le recueil *Les fleurs du Mal*. Cas classique, dis-je, parce que l'œuvre de Baudelaire a effectivement été condamnée par la censure impériale, qui a forcé celui-ci à en retrancher six poèmes. Cela nous donne tout naturellement envie de nous précipiter sur ces pièces damnées que Baudelaire a plus tard fait paraître sous le titre d'*Épaves*, et qui sont effectivement d'un goût sulfureux. Elles nous rappellent entre autres choses que Baudelaire envisageait pour son recueil ce titre un peu réducteur (plutôt, métonymique), quand on songe à l'amplitude de l'inspiration de son recueil : *Les lesbiennes*.

Le censeur d'esprit bourgeois est choqué par des mots et des images. Il interdit ce qui choque la décence et qui contredit trop directement l'idée qu'il se fait de ce qui doit pénétrer l'espace public, en même temps qu'il en fait disparaître les traits qui contreviennent à l'image que la bonne société aime se donner d'elle-même. « Hypocrite lecteur, – mon semblable, – mon frère ! » écrit Baudelaire au seuil de son livre, pour bien marquer que, quand il s'agit du vice, tout le monde est embarqué.

L'amour homosexuel ne nous choque pas. En revanche nous sommes devenus plus que jamais sourcilleux en ce qui concerne les manifestations de violence sexuelle qui ne sont pas immédiatement suivies de leur condamnation. Nous passerions donc aisément à Baudelaire ses vers sur les « voluptés grecques ». Je suis moins sûre que nous lui pardonnerions une pièce comme celle où le poète, excédé par le contraste entre sa

propre mélancolie et la joie de vivre de sa maîtresse, décrit son désir de la faire souffrir, ou plutôt de lui faire partager la souffrance qui le mine, lui :

*Ainsi je voudrais, une nuit  
Quand l'heure des voluptés sonne,  
Vers les trésors de ta personne,  
Comme un lâche, ramper sans bruit,*

*Pour châtier ta chair joyeuse.  
Pour meurtrir ton sein pardonné.  
Et faire à ton flanc étonné  
Une blessure large et creuse,*

*Et, vertigineuse douceur !  
À travers ces lèvres nouvelles,  
Plus éclatantes et plus belles,  
T'infuser mon venin, ma sœur.  
(« À celle qui est trop gaie »)*

Non, la femme ne semble pas ici consentante, et non, le poète ne nous dit pas explicitement que cela n'est pas bien de souhaiter entailler les gens qui sont plus heureux que nous. Dans ce que certains décrivent comme un vaste continuum, de l'œillade insistante jusqu'au viol pur et simple, on se trouve assez loin dans l'infamie.

Ce ne sont pas les meilleurs vers de Baudelaire, pour sûr, et je ne devrais peut-être pas les citer si longuement. Ils disent pourtant des choses essentielles, non pas à propos du désir masculin, mais bien à propos du cœur humain pris dans les injonctions contradictoires de la mélancolie et de l'amour. Déjà saint Ignace de Loyola parlait de la terrifiante alternance qu'il y a dans l'homme entre la consolation et la désolation<sup>1</sup> : tantôt nous percevons la beauté du monde et des êtres, tantôt nous la nions en cherchant à la détruire. Terrifiante alternance, dis-je, parce qu'elle fait de l'homme un roseau soumis à tous les vents, incapable de fermeté, ni dans l'espérance ni dans la déchéance. Tantôt nous aimons, et tantôt nous haïssons avec une force presque égale. Les rapports amoureux les plus intenses sont ainsi susceptibles d'être mis à mal par le démon de la perversité qui ne veut pas que nous goûtions la plénitude pour laquelle nous sommes nés. Marcel Proust ou Anne Hébert pourraient nous en dire tout autant.

On se trouve ici devant une posture typique du sujet lyrique des *Fleurs du Mal*, que Baudelaire décrivait à l'intention de son avocat comme « un livre destiné à représenter l'AGITATION DE L'ESPRIT DANS LE MAL ». Les

majuscules de ces notes me font sourire : j'imagine l'exaspération – mêlée de paresse – du poète à l'idée d'avoir à expliquer des choses aussi difficiles qu'évidentes. Comment penser que l'être humain pourrait se complaire entièrement dans le Mal, et ne pas souffrir de la conscience qu'il a de s'éloigner toujours un peu plus du Bien ? Mais comment expliquer que toute cette conscience ne serve que très peu à le rapprocher du Bien, et beaucoup plus à le faire souffrir davantage ?

Après tout, peut-être pouvons-nous absoudre Baudelaire même lorsqu'il avoue vouloir « châtier [la] chair joyeuse », parce qu'il énonce d'un même souffle que c'est là le projet d'un « lâche ». D'ailleurs, ses envolées sataniques s'inscrivent toujours dans une structure très ferme, où la confusion entre le Bien et le Mal n'est simplement pas possible. Il faut le croire lorsqu'il écrit : « Le livre doit être jugé  *dans son ensemble*, et alors il en ressort une terrible moralité. » « Terrible moralité », précise-t-il, parce que celle-ci n'en est pas moins désespérée. La « conscience dans le Mal » qu'il chante dans le poème « L'irré-médiable » correspond à la conscience qu'il a de faire quelque chose de mal et, tout à la fois, d'être incapable de ne pas le faire.

Aussi, ce qui est susceptible de nous choquer encore plus profondément dans l'attitude d'un Baudelaire, c'est la force avec laquelle il nie la liberté humaine, une faculté que nous ne pouvons déprécier sans malmenier nos convictions les plus intimes. Que faire en effet de quelqu'un qui affirme l'impos-ture du libre arbitre, qui a une attitude toute janséniste devant le mal et qui nous montre que nous sommes les jouets d'une puissance mauvaise ?

*Sur l'oreiller du mal c'est Satan Trismégiste  
Qui berce longuement notre esprit enchanté,  
Et le riche métal de notre volonté  
Est tout vaporisé par ce savant chimiste.*

*C'est le Diable qui tient les fils qui nous  
remuent !  
(« Au lecteur »)*

Baudelaire cherche-t-il à sortir de la morale pour entrer dans la Fatalité, dans la tragédie de l'humaine nature ? N'est-ce pas là une manière de légitimer le mal ? Il s'agit peut-être du nœud de la question pour nous, aujourd'hui, relativement à son œuvre comme à tant d'autres : acceptons-nous de rabattre un peu de notre superbe pour faire entrer,

dans l'explication de nos vies confuses, une part d'« irrémédiable », suivant le mot de Baudelaire ? Car lorsqu'on remet en question la capacité humaine à choisir librement entre le Bien et Mal, on efface la frontière entre le camp des coupables et celui des innocents.

*Je suis la plaie et le couteau !  
Je suis le soufflet et la joue !  
Je suis les membres et la roue,  
Et la victime et le bourreau !  
(« L'héautontimorouménos »)*

Que celui qui n'a jamais péché jette au poète fataliste la première pierre. Et Baudelaire, qui connaissait le péché, nous rappelle qu'il n'y en a pas que des sexuels. Nous ne faisons pas tous le mal de la même façon ni au même degré, mais qui, se regardant au miroir, pourrait prétendre échapper à la loi commune ?

*La sottise, l'erreur, le péché, la lésine,  
Occupent nos esprits et travaillent nos corps,  
Et nous alimentons nos aimables remords,  
Comme les mendiants nourrissent leur vermine.  
(« Au lecteur »)*

Je dois faire comme les pharisiens assemblés autour de la femme adultère et me retirer piteusement. Mon directeur de conscience, si je le fréquentais plus assidûment – et si d'ailleurs il existait –, aurait bien du mal à me conférer l'absolution, tant je retombe sans cesse dans les mêmes travers.

•

Je me suis facilité les choses en convoquant Baudelaire pour montrer que la littérature ne saurait échapper au vaste domaine moral, même lorsqu'elle a l'ambition triste et oiseuse « d'extraire la beauté du Mal<sup>2</sup> ». Ce serait plus difficile avec certaines œuvres du 20<sup>e</sup> ou du 21<sup>e</sup> siècle qui donnent l'impression de vouloir échapper aux problèmes humains fondamentaux, mais qui pourtant les réaffirment plus fortement en présentant l'être dans sa nudité, en soulignant l'échec du langage ou en mettant la réalité matérielle (plutôt que morale) à l'avant-plan.

Il ne s'agissait pas ici d'entreprendre une telle démonstration, mais seulement de faire écho à cette belle remarque lue dans les *Essais sur l'art de la fiction* de Robert Louis Stevenson :

*Nous ne pouvons pas faire entrer le soleil dans nos tableaux ni le bien abstrait (si pareille chose existe) dans nos livres. Encore assez si dans l'un brille un soupçon de cette immense lumière aveuglante qui tombe des cieux – assez, si dans l'autre brille, même sur des détails sordides, un esprit de magnanimité<sup>3</sup>.*

Les auteurs qui ont la prétention de mettre le soleil en boîte sont précisément ceux qui tombent dans le travers détestable de la « moraline », et qui d'ailleurs finissent bien souvent par passer à la trappe. En revanche, cet « esprit de magnanimité » que pointe Stevenson et que je me targue – ô présomption – de savoir déceler dans une œuvre ne s'exprime pas de la même façon dans tous les genres. Dans un récit, on le reconnaît à l'évocation des vertus qui, dans les œuvres idéalistes, rayonnent de toutes parts, à une certaine conduite irréprochable de la narration, à la posture modeste de l'auteur ou à la sanction réservée aux personnages, assimilable à une forme de justice narrative. Je ne retrouve pas cet esprit chez Zola, par exemple ; à tout le moins, je ne l'ai pas trouvé dans les deux ou trois romans que j'ai lus de lui, avant de le juger peut-être un peu péremptoirement. C'est pourquoi, sans pour autant lui chercher noise, je tolère mal son réalisme cru et l'aspect sordide que prend dans son œuvre la fatalité héréditaire. Dans la poésie, on le trouve bien plus immédiatement – d'où mon choix de Baudelaire pour l'occasion – dans l'appel de l'idéal, ou dans les échos de la vie intérieure et les éclats de conscience que l'œuvre entrelace à sa mise en forme du monde.

Lorsqu'ils sont du type le plus noble, les censeurs ont le souci d'éduquer et de protéger. La littérature, bien que renonçant à préserver les sensibilités et plus encore l'innocence, peut elle aussi instruire, mais elle cherche le plus souvent à plaire. Pourtant, les censeurs qui craignent que cette visée, à elle seule amoral, fasse sombrer l'art dans l'immoralité surestiment la capacité de celui-ci à se déprendre des rets de la morale. Car c'est d'abord le monde humain que nous prenons plaisir à voir représenté, et le monde humain est balisé par les notions – certes un peu surannées, mais pourtant indépassables, n'en déplaise aux prophètes du surhomme – de Bien et de Mal. L'art peut bien entendu présenter des modèles de vertu, et sans pour autant tomber dans la « moraline », lorsqu'il

réussit à faire entendre toutes les promesses et tout le possible enfouis dans le devenir humain. Mais c'est là un choix esthétique rarissime de nos jours. La plupart des écrivains choisissent au contraire de montrer les ambiguïtés et les défaillances de l'expérience humaine, laquelle est rarement pure et souvent équivoque. Ce n'est pas plus mal : « L'exigence morale par laquelle se distingue le grand art ne peut se satisfaire d'une littérature qui ne serait faite que de bons sentiments, écrit encore Stevenson. L'exigence morale de la littérature est autrement plus haute, qui consiste à tenter de dire vaille que vaille la vérité des sentiments<sup>4</sup>. »

Et parce que nous avons été conduits jusqu'ici par Baudelaire, je voudrais laisser mes lecteurs (ou à tout le moins ceux d'entre eux qui pourraient être tentés par l'appel à la censure) dans l'inquiétude du mal et m'adresser à eux à la manière sardonique du poète. Je voudrais leur rappeler que qui s'embarque dans une traque du péché doit mettre au jour les fautes commises non seulement par action, mais, aussi, *par omission*. Qu'ils se méfient donc un peu de leur zèle. ■

1. « [J]'appelle consolation tout accroissement d'espérance, de foi et de charité, et toute allégresse intérieure qui appelle et attire aux choses célestes et au salut propre de l'âme, l'apaisant et la pacifiant en son Créateur » (Ignace de Loyola, *Exercices spirituels*, trad. Edouard Gueydan, Paris, Desclée de Brouwer, 1987, 316.4, p. 184). « J'appelle désolation tout le contraire [...], comme par exemple, obscurité de l'âme, trouble intérieur, motion vers les choses basses et terrestres, absence de paix venant de diverses agitations et tentations qui poussent à un manque de confiance ; sans espérance, sans amour, l'âme se trouvant toute paresseuse, tiède, triste et comme séparée de son Créateur » (*ibid.*, 317.1, p. 185).

2. Baudelaire, projet de préface pour *Les fleurs du Mal*.

3. Robert Louis Stevenson, « À propos d'un roman de Dumas », dans *Essais sur l'art de la fiction*, trad. F.-M. Watkins-Roucaurol et M. Le Bris, Paris, « Petite bibliothèque Payot », 2007, p. 95.

4. *Ibid.*, « De la littérature considérée comme un art », p. 209.